

## 38 - ISÈRE

2 août 1974. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Association intercommunale de chasse agréée de Moretel-lès-Mailles et de Saint-Pierre-d'Allevard**. Objet: faciliter la pratique de la chasse et favoriser le repeuplement en gibier par la répression du braconnage et la destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Saint-Pierre-d'Allevard.

2 août 1974. Déclaration à la préfecture de l'Isère. L'Association locale de l'aide familiale rurale de Villard-de-Lans change son titre, qui devient: **Association de l'aide familiale rurale du plateau de Villard-de-Lans**. Siège social: mairie de Villard-de-Lans.

13 août 1974. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Pétanque mensoise**. Objet: promouvoir la pratique de la pétanque et du jeu provençal et regrouper ceux qui pratiquent ce sport. Siège social: mairie, 38710 Mens.

14 août 1974. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Groupement intercommunal de défense contre l'autoroute A 49 dans la plaine de Vinay-Tullins**. Objet: défendre les intérêts des agriculteurs. Siège social: centre cantonal des jeunes agriculteurs de Vinay-Tullins, Tullins.

14 août 1974. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Groupement intercommunal de défense contre l'autoroute A 49 dans la plaine de Tullins**. Objet: lutter contre le projet actuel. Siège social: mairie de Tullins.

## 40 - LANDES

16 août 1974. Déclaration à la préfecture des Landes. **Association communale de chasse agréée de Mézos**. Objet: favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, le développement du gibier, la destruction des nuisibles, la répression du braconnage, l'éducation cynégétique de ses membres et assurer une meilleure organisation technique de la chasse. Siège social: mairie de Mézos.

## 42 - LOIRE

9 août 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. **Moto-Club Saint-Eric, Montbrison**. Objet: faciliter la pratique de la motocyclette et susciter des liens d'amitié entre tous les membres de la société. Siège social: café de la Diana, 33, boulevard Lachèze, 42600 Montbrison.

## 54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

19 août 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. **Association communale de chasse agréée de Drouville**. Objet: faciliter la pratique de la chasse et favoriser le repeuplement en gibier par la répression du braconnage et la destruction des nuisibles. Siège social: salle communale de Drouville.

19 août 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. La **Société de chasse de Drouville** décide sa dissolution. Siège social: mairie de Drouville.

## 59 - NORD

5 août 1974. Déclaration à la préfecture du Nord. L'**Association pour la défense des droits et intérêts des propriétaires du côté pair de la rue du Chauffour, à La Madeleine**, transfère son siège social du 158, rue du Général-de-Gaulle, La Madeleine, au 36, rue du Chauffour, La Madeleine.

7 août 1974. Déclaration à la préfecture du Nord. **Amicale du personnel communal de Thumeries**. Objet: entretenir les liens de confraternité et de solidarité entre tous ses membres; manifester sa sympathie à l'occasion d'événements heureux ou malheureux touchant l'un de ses membres. Siège social: mairie, rue Léon-Blum, Thumeries.

7 août 1974. Déclaration à la préfecture du Nord. Le **Comité départemental du Nord de basket-ball** transfère son siège social du Coq Hardi, café, 36, place de la Gare, 59000 Lille, à la salle Debeyre, rue Charles-Debierre, 59000 Lille.

8 août 1974. Déclaration à la préfecture du Nord. **Tir sportif ronchinois**. Objet: promouvoir le tir sportif dans toutes ses disciplines et apporter aux amateurs non sportifs un maximum de confort et de sécurité dans la pratique du tir de détente. Siège social: stand de tir municipal André-Beaudonck, rue Jeanne-Godart, Ronchin.

9 août 1974. Déclaration à la préfecture du Nord. L'**association Entente Transitaires de la Houzarde** transfère son siège social du 259 au 322, rue Jules-Guesde, 59150 Watrelos.

13 août 1974. Déclaration à la préfecture du Nord. L'**Union sportive leersoise** transfère son siège social de la mairie de Leers au 59, rue Joseph-Leroy, 59115 Leers.

## 60 - OISE

3 août 1974. Déclaration à la préfecture de l'Oise. **Association des parents d'élèves du groupement pédagogique des classes de niveaux de Hadancourt-le-Haut-Clocher et Serans**. Objet: défense des intérêts de ces écoles et de la formation scolaire de leurs enfants. Siège social: mairie de Hadancourt-le-Haut-Clocher, 60240 Chaumont-en-Vexin.

## 62 - PAS-DE-CALAIS

13 août 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Comité du Pas-de-Calais pour la génération sociale et libérale**. Objet: regrouper les jeunes du département du Pas-de-Calais qui ne reconnaissent d'autre autorité que celle issue du suffrage universel, d'autre impératif que l'intérêt supérieur du pays et qui ont pour ambition de promouvoir, dans le cadre des institutions, le progrès social dans un climat de justice et de liberté. Siège social: 58, Grande-Rue, 62200 Boulogne-sur-Mer.

13 août 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Norpec Football-Club**. Objet: pratique du football. Siège social: 11, rue Georges-Honoré, 62200 Boulogne-sur-Mer.

14 août 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Lens. **Club des retraités du centre de Loos-en-Gohelle**. Objet: organiser les loisirs de ses membres; développer leur culture et favoriser leur participation à l'entraide sociale. Siège social: foyer municipal de Loos-en-Gohelle.

14 août 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Comité de défense des locataires du Mont-Soleil, à Outreau**. Objet: protéger les intérêts des locataires et être l'interprète de ces locataires auprès des administrations diverses. Siège social: 12, résidence Les Anémones, Mont-Soleil, 62230 Outreau.

## 66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES

19 août 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Céret. **Association intercommunale de chasse agréée de la Côte Rocheuse**. Objet: favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, le développement du gibier, la destruction des nuisibles, la répression du braconnage, l'éducation cynégétique de ses membres et, en général, assurer une meilleure organisation technique de la chasse. Siège social: mairie de Port-Vendres.

19 août 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Céret. **Association intercommunale de chasse agréée de Vives-Saint-Jean-Pla-de-Corts**. Objet: favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, le développement du gibier, la destruction des nuisibles, la répression du braconnage, l'éducation cynégétique de ses membres et, en général, assurer une meilleure organisation technique de la chasse pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de ce sport. Siège social: mairie de Vives.

## 72 - SARTHE

13 août 1974. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Association des donateurs de sang bénévoles des P.T.T. de la Sarthe**. Objet: grouper tous les donateurs de sang de l'administration des P.T.T. de la Sarthe. Siège social: direction des P.T.T., 1, rue Paul-Courboulay, 72040 Le Mans CEDEX.

14 août 1974. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Bellevue Basket-Club**. Objet: développer la pratique des sports, notamment du basket-ball, tout en suscitant des liens d'amitié entre ses membres. Siège social: Grillon Bar, 19, rue des Grillons, 72000 Le Mans.

## 73 - SAVOIE

8 août 1974. Déclaration à la préfecture de la Savoie. L'**Amicale Classe 1962 d'Aix-les-Bains** transfère son siège social de La Taverne parisienne, 73100 Aix-les-Bains, au café du Mal-Assis, avenue du Grand-Port, Aix-les-Bains.

## 74 - HAUTE-SAVOIE

19 août 1974. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois. **Chênex Loisirs**. Objet: organisation de loisirs à Chênex; stimulation de la pratique des sports. Siège social: mairie de Chênex.

## 75 - PARIS

29 juillet 1974. Déclaration à la préfecture de police. L'**association Œuvre Sainte-Germaine** change son titre, qui devient: **Association Sainte-Germaine**, et modifie son objet: s'intéresser aux personnes infirmes. Siège social: 56, rue Desnouettes, 75015 Paris.